

## Cahier des charges en vue de la sélection d'un ou plusieurs prestataires pour l'accompagnement des entreprises gersoises dans le cadre du projet « CrealInnovation »

### 1. Contexte – Le projet CrealInnovation

« CrealInnovation » est un projet européen dont l'objectif principal est d'aider les petites et moyennes entreprises (PMEs) à **développer de nouveaux produits / services durables et innovants grâce à des méthodes et processus créatifs**, et à leur permettre d'apprendre de nouvelles méthodes pour générer de nouvelles idées et améliorer leurs compétences.



L'objectif final est d'aider les PME à renforcer leur compétitivité grâce à l'émergence d'idées créatives qui conduiront au développement de produits ou de services durables ou à l'amélioration de leurs procédures et processus internes.

Le projet est cofinancé par le programme de coopération territoriale européenne de la région méditerranéenne (INTERREG MED) et est mené à bien par 9 organisations partenaires :

- CCIAA VT - Chambre de Commerce et d'Industrie de Viterbe – Chef de file (Italie)
- UAlg - Université de l'Algarve (Portugal)
- CERTH - Centre de Recherche et de Technologie Hellas (Grèce)
- BCC - Chambre Officielle de Commerce, d'Industrie et de Navigation de Barcelone (Espagne)
- SRC BISTRA PUTJ - Centre de Recherche Scientifique Bistra Ptuj (Slovénie)
- UNIZG-FER - Faculté d'Ingénierie Electrique et Informatique de l'Université de Zagreb (Croatie)
- CCI du Gers - Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers (France)
- SERDA - Agence de Développement Economique de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
- DDSME - Ministère de l'Economie (Monténégro)

Le projet offre l'opportunité aux entreprises de se faire accompagner par un expert en créativité pour l'innovation, suivant un parcours de courte durée durant lequel elles apprendront les bases du processus créatif et certaines techniques utilisées pour générer des idées innovantes. Ces idées pourront être utilisées pour résoudre leurs problèmes et pour saisir de nouvelles opportunités d'affaires en accord avec les besoins du marché.

La CCI du Gers souhaite associer et accompagner **environ 10 entreprises** en matière de créativité et innovation. Ces entreprises participeront aux actions prévues dans le projet :

- Organisation d'ateliers de créativité au niveau local. Maximum 2 entreprises pourront participer à chaque atelier.

- Organisation d'un atelier de créativité transnational. Cet atelier aura lieu via une plateforme de séminaire en ligne. Il est prévu que 3-6 entreprises de 3 pays différents participent à cet atelier.

L'objectif de ces ateliers de créativité est d'aider les entreprises à développer des idées innovantes qui conduiront à la création de nouveaux produits/ services durables ou à des procédures et processus internes plus efficaces. Les ateliers seront animés par des experts externes spécialisés en créativité et l'innovation.

La durée du projet est de 30 mois et les ateliers de créativité auront lieu de mars à décembre 2019.

CrealInnovation s'adresse aux PME situées dans le département du Gers. Selon [la définition de la Commission européenne](#), les entreprises peuvent être des micros, petites ou moyennes entreprises prêtes à développer de nouvelles idées en appliquant des méthodes de créativité. Tous secteurs et types de produits/ services sont concernés. Le projet s'adresse à des entreprises consolidées et jeunes entreprises.

Une phase de recherche et de recrutement d'entreprises est prévue au début du projet. La CCI procédera à la sélection des entreprises participantes sur la base de critères transparents et pertinents.

## 2. Descriptif de la prestation attendue

---

Dans le cadre du projet CrealInnovation, la CCI du Gers souhaite proposer un accompagnement individualisé de 1-2 jours à environ 10 PME gersoises. Elle souhaite donc recruter un ou plusieurs consultants dont la mission sera l'accompagnement des entreprises sélectionnées.

Le(s) prestataire(s) sera(ont) en charge de:

- élaborer un diagnostic du potentiel créatif des entreprises
- faire émerger de nouvelles idées de produits/ services/ processus/ etc
- retenir minimum une nouvelle idée viable et durable
- élaborer un plan d'actions concrètes à mettre en place.

L'accompagnement comportera 3 phases :

1. **Ecoute** : compréhension du contexte dans lequel évolue l'entreprise (produits/ services, marché, fournisseurs, concurrence...), identification des points forts et faibles de l'entreprise, des opportunités à saisir, compréhension des besoins, attentes et projet de l'entreprise, etc.
2. **Emergence d'idées au travers d'ateliers créatifs:**
  - Il s'agit de séances de réflexion productive sur la mise en avant des forces de l'entreprise afin de trouver des idées pour améliorer sa compétitivité et combler ses difficultés. Le consultant doit s'appuyer sur une méthode spécifique de créativité.
  - Une ou deux entreprises pourront participer à chaque atelier
  - Les ateliers dureront une demi-journée, une journée entière ou 2 demi-journées en fonction des besoins de(s) l'entreprise(s) participante(s). Il est à noter que les entreprises sont difficilement mobilisables sur une journée entière.

- Au moins une nouvelle idée d'affaires innovante et durable doit être générée pour chaque entreprise durant l'atelier. Les nouvelles idées innovantes devront s'inscrire dans une démarche de développement durable (du point de vue économique, environnemental et social). La viabilité et durabilité des idées seront évaluées grâce à l'outil « Ciset », qui a été développé dans le cadre du projet.
  - Afin de garantir l'émergence d'idées de qualité, un nombre suffisant de personnes doit participer à chaque atelier :
    - Idéalement 2-3 personnes de l'entreprise (dont obligatoirement le gérant)
    - Minimum une personne de la CCI et 1-2 stagiaires
    - Si possible d'autres personnes extérieures de l'entreprise (que l'entreprise et/ou la CCI choisiraient)
  - Le processus et méthodes de créativité utilisés devront être documentés. Le(s) prestataire(s) retenu(s) devront faire un rapport de chaque atelier (en collaboration éventuellement avec la CCI du Gers).
  - Les ateliers doivent avoir lieu en 2019.
  - Le lieu des ateliers n'est pas défini à l'heure actuelle. Ils pourront avoir lieu dans les locaux de la CCI à Auch ou dans les locaux des entreprises bénéficiaires.
3. **Evaluation des nouvelles idées et plan d'action** : à la fin de l'accompagnement, le(s) prestataire(s) devra(ont) produire un rapport de diagnostic créatif ainsi qu'un plan d'actions détaillé pour que l'entreprise puisse mettre en œuvre la(es) nouvelle(s) idée(s) émergée(s) lors des ateliers. Ce rapport sera remis à l'entreprise et à la CCI du Gers.

Le(s) consultant(s) est (sont) libre(s) d'organiser le format selon lequel il(s) souhaite(nt) opérer (une ou plusieurs demi-journées ou journées entières...).

Aussi, un prestataire sera en charge d'assister les entreprises pendant l'atelier de créativité transnational qui est prévu dans les actions du projet. Cet atelier aura lieu a priori fin 2019. L'atelier transnational a comme objectif de faire émerger de nouvelles idées au sein des entreprises participantes. Il est prévu que 1-2 entreprises de 3 pays du bassin méditerranéen participent à cet atelier. L'atelier sera organisé via une plateforme en ligne. Il sera animé par un expert en créativité qui sera choisi par un autre partenaire du projet. La langue de communication sera l'anglais. Les entreprises gersoises participeront à l'atelier depuis les locaux de la CCI à Auch. Le prestataire sera en charge d'accompagner et d'assister les entreprises gersoises pendant l'atelier.

### 3. Profil du(es) prestataire(s)

---

Profil recherché (liste non exhaustive) :

- Expérimenté en créativité, innovation, émergence d'idées
- Maîtrise d'une méthode de créativité
- Expérience en stratégie, développement, marketing, communication, gestion d'entreprise
- Expérience en accompagnement d'entreprises
- Bon niveau d'anglais (pour la participation à l'atelier transnational)

## 4. Forme et durée du marché

---

Le présent marché sera conclu avec un ou deux prestataires afin d'assurer une sécurité d'intervention (marché mono ou multi-attributaires). Les prestations feront l'objet de bons de commandes, suivant les besoins de la CCI du Gers. Le marché est donc à bons de commande sans minimum ou maximum.

Le marché sera conclu pour une période de 24 mois (dès la notification du marché en février/ mars 2019 à l'achèvement parfait des opérations).

## 5. Budget de l'opération

---

Le budget disponible pour cette opération est d'environ 20 000 € HT.

## 6. Présentation des offres

---

Les candidats doivent produire un dossier avec les pièces suivantes :

1. Mémoire technique comprenant :
  - La présentation du candidat
  - Un CV soulignant les compétences et l'expérience en matière de créativité et d'innovation
  - Les références et expériences du candidat sur des projets similaires
  - Minimum 2 exemples d'ateliers de créativité et d'innovation pour la création de nouvelles idées au sein de PME, incluant les éléments suivants:
    - Le nom et l'adresse de la PME
    - Une brève description de l'innovation générée lors de l'atelier de créativité
    - Les principaux avantages pour les PME après l'atelier
    - La durée et une brève description de la méthodologie et des principales techniques utilisées lors de l'atelier
  - Les moyens qui seront mis en œuvre pour mener à bien l'ensemble de la prestation : moyens techniques et humains, CV des membres de l'équipe
  - Méthodologie à mettre en œuvre
  - Toute autre information permettant d'évaluer l'offre du candidat : langues pratiquées, expérience en tant que coordinateur, animateur et modérateur d'ateliers, autres expériences avec des PME en matière de créativité/ innovation, etc.
2. Devis détaillé. Les coûts liés au déplacement de l'intervenant (transport, hébergement, etc) devront être inclus et clairement mentionnés dans le devis de la prestation.
3. Cadre quantitatif dûment rempli et signé (voir modèle en annexe)

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur candidature par mail à [k.panagiotaki@gers.cci.fr](mailto:k.panagiotaki@gers.cci.fr).  
**La date limite pour l'envoi des offres est fixée au 22 février 2019 à 12h.**

## 7. Critères d'évaluation des offres

Les critères de sélection sont fournis dans la grille d'évaluation suivante:

Critères	Poids/ Nombre de points	Remarques
Présentation du candidat et CV	10	Années d'expérience dans les domaines de la créativité, de l'innovation et dans d'autres domaines pertinents: <ul style="list-style-type: none"> <li>De 2 à 5 ans: 3 points</li> <li>Plus de 6 ans: 6 points</li> <li>Critères subjectifs basés sur son expérience et qualité des services proposés : 4 points</li> </ul>
Expérience du prestataire dans l'organisation d'ateliers de créativité pour l'émergence de nouvelles idées en entreprise	25	Nombre d'ateliers de créativité organisés pour le compte d'entreprises: <ul style="list-style-type: none"> <li>De 2 à 4 ateliers: 5 points</li> <li>De 5 à 10 ateliers: 15 points</li> <li>Plus de 10 ateliers: 25 points</li> </ul>
Langue dans laquelle les ateliers et les rapports seront élaborés (de préférence en français)	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Français: 3 points</li> <li>Autres langues: 2 points</li> <li>Français + autres langues: 5 points</li> </ul>
Pertinence de la méthodologie	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthodologie satisfaisante: 10 points</li> <li>Méthodologie moyennement satisfaisante: 5 points</li> <li>Méthodologie pas satisfaisante: 0 points</li> </ul>
Autres expériences pertinentes avec des entreprises en matière de créativité et d'innovation	10	Nombre de sociétés avec lesquelles le prestataire a collaboré: <ul style="list-style-type: none"> <li>3 entreprises: 2 points</li> <li>De 4 à 10 entreprises: 8 points</li> <li>Plus de 10 entreprises: 10 points</li> </ul>
Offre financière	40	

## 8. Calendrier de la consultation

- **Lancement de la consultation** : 25/01/2018
- **Réception des offres** : 22/02/2019 à 12h
- **Notification du marché et envoi des bons de commande au(x) prestataire(s) retenu(s)** : debut mars 2019
- **Démarrage de la mission** : dès envoi des bons de commande
- **Fin des prestations** : la majorité des accompagnements doivent être terminés fin 2019. Il est possible que les prestations continuent en 2020 selon les besoins du projet.

## 9. Contacts

Kyriaki Panagiotaki, Chef de Projet : [k.panagiotaki@gers.cci.fr](mailto:k.panagiotaki@gers.cci.fr), 05 62 61 62 97, 06 51 03 94 95

Fait à Auch, le 25/01/2019

*Cadre réservé à la CCI du Gers*  
La presente offre est acceptée

*Signature et cachet précédés de la mention :*  
*« Lu et approuvé »*



Cambra de Comerç  
de Barcelona



## ANNEXE: CADRE QUANTITATIF

Prestations	Offre financière
Forfait pour l'accompagnement de 2 entreprises + frais de déplacement	€ HT
Forfait pour l'accompagnement de 2 entreprises + frais de déplacement	€ TTC
Forfait pour l'accompagnement de 4 entreprises + frais de déplacement	€ HT
Forfait pour l'accompagnement de 4 entreprises + frais de déplacement	€ TTC
Forfait pour l'accompagnement de 6 entreprises + frais de déplacement	€ HT
Forfait pour l'accompagnement de 6 entreprises + frais de déplacement	€ TTC
Forfait pour l'accompagnement de 8 entreprises + frais de déplacement	€ HT
Forfait pour l'accompagnement de 8 entreprises + frais de déplacement	€ TTC
Forfait pour l'accompagnement de 10 entreprises + frais de déplacement	€ HT
Forfait pour l'accompagnement de 10 entreprises + frais de déplacement	€ TTC
Participation et assistance d'une ou plusieurs entreprises pendant l'atelier transnational + frais de déplacement	€ HT
Participation et assistance d'une ou plusieurs entreprises pendant l'atelier transnational + frais de déplacement	€ TTC

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	NOM, PRÉNOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE
DATE	SIGNATURE